

# **CENTURY**

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : CENTURY

Code du produit : 15-12115 Autres moyens d'identification : Non disponible.

Fournisseur : Wood Wyant Canada Inc. Manufacturier : Wood Wyant Canada Inc.

Une division du Groupe Sani-Marc
42. rue de l'Artisan
42. rue de l'Artisan

 Victoriaville, Québec
 Victoriaville, Québec

 G6P 7E3
 G6P 7E3

 1-819-758-1541
 1-819-758-1541

Utilisations: Autre industrie non spécifiée: Produit d'entretientUtilisations non recommandées: Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : 2021-12-14

En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du

produit

: Non classé.

Mention d'avertissement : Pas de mention de danger.

Mentions de danger

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention : Non applicable.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Éléments d'une étiquette : Aucune information additionnelle.

complémentaire

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à : Aucun connu.

une classification

3. COMPOSITION/INFORMATION	SUR LES INGRÉDIENTS
----------------------------	---------------------

Substance/préparation : Mélange

<u>Nom</u>	Numéro CAS	<u>% (p/p)</u>
acide citrique	77-92-9	5 - 10
Sodium, hydroxyde de	1310-73-2	5 - 10
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	5 - 10
Quaternary ammonium compounds, coco alkylbis(hydroxyethyl)meth	yl, 61791-10-4	1 - 5
ethoxylated, chlorides		

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.



CENTURY Page 1 de 5

#### 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.

Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau En cas d'irritation, rincer avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des Ingestion

symptômes apparaissent.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin

si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

veux

Inhalation

Contact avec la peau Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation. Ingestion

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été

ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

#### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut Dangers spécifiques du produit

éclater.

Produit de décomposition thermique

dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de lutte

contre l'incendie

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne

prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le

personnel préposé à la lutte contre le feu

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire

autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

# 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher individuelles

l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas

de déversement si nécessaire.

Protection individuelle Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la Méthode de nettoyage

terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13).

Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Entreposage et Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les Incompatibilité

récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la

portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).



CENTURY Page 2 de 5

# 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE Limites d'exposition professionnelle Nom des ingrédients Limites d'exposition CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Sensibilisant cutané. sodium hydroxide C: 2 mg/m<sup>3</sup> CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). C: 2 mg/m<sup>3</sup> CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). C: 2 mg/m<sup>3</sup> C. Z nig/mi CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VECD: 2 mg/m³ 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). CEIL: 2 mg/m<sup>3</sup> Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air pouvant provenir de l'utilisation de ce produit. Contrôles d'ingénierie appropriés Mesures de protection individuelle Protection oculaire/faciale Les expositions intenses ou prolongées peuvent nécéssiter le port de lunettes de sécurité. Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation. Mains et Protection du corps Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation. Aucun vêtement de protection spécial n'est requis. Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES					
État physique	Liquide. [Liquide limpide]	рН	7.5	Point d'éclair	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Paille.	Densité relative	1.094	Point de fusion	Non disponible.
Odeur	Frais	Viscosité	Non disponible.	Point d'ébullition	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.	Tension de vapeur	Non disponible.	Point : d'inflammation	Non disponible.
Solubilité dans : l'eau	Non disponible.	Densité de vapeur :	Non disponible.	Taux d'évaporation :	Non disponible.
Température de décomposition : Non disponible.			Température d'auto- inflammation	: Non disponible.	
Coefficient de partage n-octanol/ : Non applicable. Interest			Inflammabilité (solides et	gaz) : Non disponible.	
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.					

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ					
Réactivité	Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.				
Stabilité chimique	Le produit est stable.				
Matériaux incompatibles	Aucune donnée spécifique.				
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.				
Risque de réactions dange	sque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.				
Produits de décomposition  Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait app dangereux					



CENTURY Page 3 de 5

#### 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition Voies d'entrée probables : Cutané, Inhalation.

Voies d'entrée non probables : Orale.

Effets aigus potentiels sur la santé **Symptômes** 

Contact avec les

Aucun effet important ou danger critique

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Aucun effet important ou danger critique Ingestion

Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation Aucun effet important ou danger critique Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

#### Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Citric acid	DL50 Cutané	Rat	2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3 g/kg	=
Alcohols, C9-11, ethoxylated	DL50 Orale	Rat	1378 mg/kg	-
Quaternary ammonium compounds, coco	DL50 Orale	Rat	580 mg/kg	-
alkylbis(hydroxyethyl)methyl,				
ethoxylated, chlorides				

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation Non disponible.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Citric acid	Aiguë CL50 160000 μg/l Eau de mer	Crustacés - Carcinus maenas - Adulte	48 heures
	Aiguë CL50 440 mg/l	Poisson	96 heures
sodium hydroxide	Aiguë CE50 40.38 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 125 ppm Eau douce	Poisson - Gambusia affinis - Adulte	96 heures
Alcohols, C9-11, ethoxylated	Aiguë CE50 5.36 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CE50 2686 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 8500 µg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures
Quaternary ammonium compounds, cocalkylbis(hydroxyethyl)methyl, ethoxylated, chlorides	3 13	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures

Persistance et dégradation : Inconnu Potentiel de Mobilité dans le sol : Inconnu : Inconnu bioaccumulation

# 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.



CENTURY Page 4 de 5

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT					
	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	Non - réglementé.	-	-	-	_
-					
Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.					

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION		
<u>Listes canadiennes</u>		
INRP canadien	Aucun des composants n'est répertorié.	
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	Aucun des composants n'est répertorié.	
Inventaire du Canada	Un composant au moins n'est pas répertorié.	
<u>Listes internationales</u>		
États-Unis Indéterminé.		

### **16. AUTRES INFORMATIONS** Hazardous Material Information System (États-Danger sur la santé 1 Risque d'incendie 0 Réactivité 0 Protection personelle Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM- : 2021-12-14 JJ) : Département des affaires règlementaires Élaborée par Wood Wyant Canada Inc. Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3 1-819-758-1541

## Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



CENTURY Page 5 de 5